

Des solutions pour les handicapés



Béatrice Schröter-Krause, présidente de l'Afaei. Photo RL

L'association familiale d'aide aux personnes handicapées mentales des régions de Rosselle et Nied a tenu son assemblée générale. L'avenir des plus de 60 ans est une des préoccupations.

Béatrice Schröter-Krause : « Des solutions proches »

L'association familiale d'aide aux personnes handicapées mentales des régions de Rosselle et Nied a tenu son assemblée générale. L'avenir des plus de 60 ans est une des préoccupations.

L'association familiale d'aide aux personnes handicapées mentales des régions de Rosselle et Nied fête ses 55 ans. L'assemblée générale s'est tenue pour la première fois aux Ateliers du Golf à Faulquemont, inaugurés le jour-même. Une date symbolique ?

Béatrice Schröter-Krause : « Oui. Déjà l'assemblée générale est un moment fort de la vie de l'Afaei, surtout que nous avons rassemblé 250 personnes, dans un temps associatif et convivial. Et François Belin, un des membres-fondateurs, était présent. De plus, l'inauguration a été une réussite, avec en plus au sein de cet Esat de Faulquemont la création d'une cantine centrale qui nous permet de fournir l'ensemble de nos établissements. »

Justement parlons chiffres. Combien de personnes en situation de handicap accueillez-vous ?

« Dans les dix-huit établissements et services que nous gérons, nos 380 salariés s'occu-

pent d'un millier de personnes. Nous prenons en charge tous les niveaux de handicap mental. Une de nos forces est que le conseil d'administration est composé de personnes qui ont un enfant ou un proche touché par le handicap. Nous sommes une association familiale, c'est notre ADN. Nous travaillons en lien étroit avec les professionnels, chacun dans ses compétences. »

Pensez-vous que les personnes handicapées soient encore mal considérées dans notre société ?

« Notre société a connu des changements depuis les premières aspirations des familles à exiger l'éducation et une vie sociale pour leurs enfants. En un demi-siècle, les mentalités ont évolué dans le bon sens, les droits des personnes handicapées ont été reconnus. Toutefois, rien n'est jamais acquis. C'est pourquoi nous demandons aux parents de s'impliquer, pour pouvoir se faire entendre, faire évoluer les lois. À ce titre, le paiement de la cotisation à l'association n'est

pas obligatoire mais indispensable. »

De plus en plus, les établissements s'ouvrent aussi sur l'extérieur...

« Bien évidemment. Nos établissements sont ouverts et on peut les visiter. Mais nous avons aussi multiplié les partenariats avec l'Éducation nationale, les associations, les écoles de musique, les clubs sportifs, etc. Plus on se connaît, plus on s'apprécie ; c'est la condition du vivre-ensemble. »

Si l'Afaei prend en charge les personnes handicapées dès la naissance, lors de l'inauguration vous avez soulevé le problème des retraités.

« C'est une des problématiques majeures des prochaines années. À 62 ans, nos travailleurs cessent leur activité. Le quart d'entre-eux, hébergés en foyer, sont dirigés vers des EHPAD ; les deux tiers, qui vivent au domicile familial risquent de se trouver sans possibilité de faire face aux décès de leurs parents. Ce que nous sou-



Béatrice Schröter-Krause est la présidente de l'association familiale d'aide aux personnes handicapées mentales des régions de Rosselle et Nied. Photo RL

haitons, c'est que la meilleure solution individuelle soit proposée, notamment via des foyers spécifiques pour les personnes handicapées vieillissantes. Le Conseil départemental en a fait une de ses priorités.

Nous, nous militons pour des solutions de proximité, pour ne pas avoir à déraciner une personne de son lieu de vie. »

Propos recueillis par Bertrand BAUD.